

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

### DECISION N° 2022/019 MP

Vu les articles L2121-29, L2122-22 al. 4°, L5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R2123-1 et L2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-117 du Conseil Communautaire prise en séance du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président, Bruno MINUTIELLO,

### **DECIDE**

D'acquérir un véhicule d'occasion (Master Grand Confort) immatriculé FE694VX auprès de la société RNO BYMYCAR sise 95 faubourg de Ménil à LUNEVILLE (54300) pour un montant de 24 005,76 € T.T.C.

Fait à Lunéville, le 1<sup>er</sup> août 2022

Le Président,

Bruno MINUTIELLO



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2022.08.04 10:04:30 +0200  
Ref:20220802\_104601\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président